

LIEN SOCIAL

2020-
2023

**PROJET ESPACE DE VIE SOCIALE
NORD SAUMUROIS**

VIVRE ENSEMBLE



ACCUEIL

CITOYENNETÉ

ENGAGEMENT

EVS NORD SAUMUROIS
LA PETITE HURTAUDIERE 49650 BRAIN
SUR ALLONNES
02-41-40-48-33
evsnordsaumurois@gmail.com

SOMMAIRE :

I : PRESENTATION DE L'ASSOCIATION :

- 1.1 Historique de l'Association, la volonté d'un territoire de créer de la concertation et de construire une dynamique locale
- 1.2 Evolution depuis 2015 : des changements notables et un champ d'intervention qui se diversifie pour répondre aux attentes et aux besoins des habitants
- 1.3: Une nouvelle échelle associative à prendre en compte sur le territoire

II : DES CONSTATS PARTAGÉS :

- 2.1 : Une gouvernance associative en difficulté : retour sur le bénévolat et l'engagement associatif à l'Espace de Vie Sociale (EVS) Nord Saumurois
- 2.3 : Un lien social qui se délite, une mobilité en difficulté, et un isolement de plus en plus important
- 2.4 : Un territoire en difficulté scolaire et une parentalité à accompagner
- 2.5 : Un réseau de partenaires et une dynamique émergente autour de la parentalité et de la famille

III : LA DÉFINITION D'UN ESPACE DE VIE SOCIALE, RAPPEL DES FONDAMENTAUX :

IV : ORIENTATIONS 2020-2023 :

V : LES MOYENS MIS EN ŒUVRE :

FICHES ACTIONS

REMERCIEMENTS

I : PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

1.1 : Historique de l'Association : la volonté d'un territoire de créer de la concertation et de construire une dynamique locale

L'AFR Brain sur Allonnes pilotait l'espace de vie sociale de 2012 jusqu'en décembre 2014, une association intercommunale nommée EVS Nord Saumurois regroupant les 7 communes adhérente fut créé en janvier 2015 pour piloter l'animation locale et la politique d'action sociale du canton d'Allonnes répondant au besoin des familles du territoire.

Depuis avril 2012, 4 communes de l'ex-canton d'Allonnes (Brain-sur-Allonnes, la Breille-les-Pins, Neuillé et Vivy) soutiennent le projet d'animation locale porté initialement par l'Association Familles Rurales de Brain-sur-Allonnes. L'objectif affiché était de développer une politique de développement social harmonisée sur le territoire. Le regroupement de ces 4 communes soutenus par les partenaires institutionnels (Caf et MSA) avait dès 2012 pour ambition d'élargir le projet à l'ensemble du canton.

La population étant au cœur de ce projet, il s'agissait d'offrir une animation socioculturelle mutualisée et concertée à dimension territoriale afin de mieux répondre aux attentes des jeunes et des familles. L'objectif était également de revitaliser les structures d'accueils, définir une unité pédagogique entre les structures, et créer un rapprochement entre les équipements et la population en soutenant une animation de proximité.

Le bilan au bout des 4 années de fonctionnement est très positif. L'accompagnement des associations et des collectivités gestionnaires de structures enfance-jeunesse par l'espace de vie sociale (EVS) a permis de renforcer les structures associatives et de conforter le rôle des bénévoles mais également d'apporter un soutien technique aux collectivités.

L'EVS a permis de développer de nouveaux projets communaux et intercommunaux par et pour les habitants. Il a notamment mobilisé de nombreux bénévoles afin de développer des contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS) sur différentes communes du territoire.

Le soutien apporté par l'EVS aux associations locales a été reconnu au travers d'une labellisation PLAIA (Point Local d'Accueil et d'Informations des Associations).

Depuis janvier 2015, une association intercommunale a été créée prenant la suite de l'Association Familles Rurales de Brain-sur-Allonnes afin de gérer l'EVS. L'association EVS Nord Saumurois est représentée par des habitants de l'ensemble des 7 communes du territoire.

Cette association a été créée avant l'extension officielle du projet à l'ensemble des 7 communes du Pays Allonnais (Allonnes, Brain sur Allonnes, La Breille Les Pins, Neuillé, Varennes sur Loire, Villebernier, Vivy) qui a eu lieu en juin 2015. Le nouveau territoire de l'EVS passe ainsi de 6 038 à 12 360 habitants.

1.2 : Evolution depuis 2015 : des changements notables et un champ d'intervention qui se diversifie pour répondre aux attentes et aux besoins des habitants

L'avènement des TAP est sans doute à l'origine de la constitution en 2015 de l'EVS avec les 7 communes, et le besoin identifié des collectivités à bénéficier d'un soutien technique. Cependant, il y a eu confusion dans les missions de l'EVS, qui a pu se retrouver à la fois en charge des dossiers et à la fois en charge de l'encadrement des salariés intervenants sur les TAP (associatifs et agents communaux). Ce qui n'était techniquement pas possible, même s'il y avait également un stagiaire permanent pour

soutenir le travail et développer des actions à destination des habitants. Trop sollicitée pour du travail administratif, l'EVS perdait le sens de l'action.

La succession de 3 chargées de mission, issues de parcours professionnels différents, a certainement induit sur les propositions d'accompagnement et participé à la transmission de compétences de l'EVS vers les collectivités et autres associations locales. Cela a permis de recentrer la mission de coordination de l'EVS sur le Contrat Enfance Jeunesse.

L'EVS progresse dans sa structuration depuis 4 ans et affine sa démarche auprès des habitants, des collectivités, des partenaires associatifs et institutionnels. La stabilisation du poste de chargée de mission depuis deux ans a permis cette évolution.

L'ouverture du CA aux habitants non élus et la mise en place d'une adhésion en 2018 marquent la volonté du bureau très impliqué de l'Association de soutenir la participation citoyenne des habitants, de s'inscrire dans une démarche de processus de participation, un des principes fondateurs de l'animation sociale locale. Cela pour une meilleure connaissance du territoire d'intervention et une meilleure prise en compte des besoins exprimés.

L'EVS nord Saumurois est une association « jeune » et la méconnaissance sur le territoire des missions d'un EVS ne permet pas encore de bénéficier d'une certaine légitimité et représentation auprès des habitants, des associations et des collectivités. C'est tout un travail de communication qu'il nous reste à accomplir. Et ce sur l'ensemble des 7 communes du Pays Allonnais, qui n'ont pas toujours l'impression de bénéficier autant que d'autres des actions EVS.

C'est également toute une démarche pédagogique autour de la gouvernance associative qu'il faut mettre en œuvre au sein de notre association. La construction de l'EVS dans

sa forme initiale ne permettait pas la participation dans les instances de décisions. L'association est en pleine progression et le projet social va en ce sens. Des administratrices et administrateurs impliqués dans les instances de gouvernance se mobilisent, en tant qu'habitants à faire émerger des projets et construisent cet engagement bénévole collectif.

L'engagement de l'EVS, c'est aussi aider les autres. L'EVS a largement contribué à accompagner les collectivités et les associations dans les différents dispositifs en cours sur le territoire.

L'EVS est toujours l'interface de certaines collectivités avec des partenaires institutionnels et assure les démarches conjointement pour une meilleure efficacité et visibilité des actions. Elle assure toujours la coordination d'actions territoriales comme le PEDT intercommunal. Elle vient en soutien aux collectivités et associations sur la rédaction de documents ou autres dossiers, via son label PLAIA.

1.3: Une nouvelle échelle associative à prendre en compte sur le territoire

Depuis le 1^{er} janvier 2019, L'EVS Nord Saumurois a vu son organisation évoluer de manière exponentielle avec un transfert des activités enfance et jeunesse de deux associations locales, à cause d'un déficit de gouvernance et de renouvellement de dirigeants associatifs.

L'EVS compte aujourd'hui 15 salariés et différents pôles répartis sur 4 communes du Pays Allonnais. L'Association a désormais la gestion de deux espaces jeunesse sur les communes de Brain sur Allonnes et Vivy, deux accueils de loisirs enfance sur les communes de Brain sur Allonnes et Neuillé. Elle poursuit le travail engagé dans l'accompagnement des familles en proposant une offre de loisirs adaptée aux âges des enfants et des jeunes, elle garantit la sécurité affective, physique et morale des enfants et des jeunes. Elle contribue à l'émergence de prises d'initiatives individuelles et collectives, et concourt à l'accompagnement vers l'autonomie, la

responsabilisation, l'engagement des enfants et des jeunes, adultes en devenir.

Cette nouvelle configuration va alimenter la construction de ce nouveau projet, qui s'appuiera sur les compétences en présence de tous, et permettra de répondre de manière transversale (petite enfance, enfance, jeunesse, familles et adultes) de manière cohérente et dynamique à l'ensemble des besoins et des attentes recensés auprès des habitants, des familles, des enfants, des jeunes, des collectivités, des partenaires institutionnels et associatifs.

L'Association, animée par la volonté de mettre en œuvre des actions de terrain par et pour les habitants, entend répondre à ses missions à travers 4 grandes orientations qui sont déclinées dans ce nouveau projet social :

- ❖ Favoriser l'expression et la participation citoyenne des habitants en territoire Allonnais
- ❖ Développer le lien social et agir contre l'isolement
- ❖ Favoriser le lien et l'entraide au sein de la famille. S'inscrire dans une démarche de coéducation et de soutien à la parentalité
- ❖ Co-construire l'animation locale

II : DES CONSTATS PARTAGÉS

2.1 : Une gouvernance associative en difficulté : retour sur le bénévolat et l'engagement associatif à l'EVS nord Saumurois :

Le transfert des activités enfance et jeunesse de deux associations locales vers l'EVS traduit bien cette difficulté de maintenir ou de renouveler des gouvernances associatives sur le territoire. Ce ne sont pas les seules associations à avoir eu ces difficultés dernièrement.

Depuis plusieurs années, le réseau associatif Allonnais, bien que dense, est confronté à ce manque d'implication et d'engagement bénévole. Non pas qu'il n'y ait pas de bénévoles, mais la culture associative n'est plus, le sens de l'action n'est plus, le renouvellement ne se transmet pas.

L'EVS, de par sa constitution initiale échappe à cette évolution puisque dans ses statuts, il est stipulé la présence de deux élus municipaux par commune dans le Conseil d'Administration. Mais le sens de l'action n'est pas palpable, l'implication se fait à différents degrés, la compréhension d'un EVS et ses missions varient, selon que l'on maîtrise les enjeux d'un EVS sur un territoire.

Depuis l'assemblée générale du 16 février 2018, les statuts ont été modifiés afin de permettre l'entrée dans le CA, d'habitants non élus, désireux de s'impliquer et de faire remonter les besoins du territoire tels qu'ils les perçoivent.

Bien que cette démarche soit à souligner, il n'en demeure pas moins qu'il faut travailler à une vision partagée de l'EVS et de sa projection dans les années à venir. C'est décider de l'avenir ensemble, c'est vérifier collectivement ce que l'EVS peut apporter au territoire. C'est se dire que l'EVS est un projet d'habitants et non pas un outil,

et qu'en tant qu'administrateur et habitant, il faut porter le projet de l'EVS et le faire vivre.

Ce nouveau projet social de l'EVS, c'est une opportunité pour tous de se saisir d'une démarche collective pour agir sur le vivre ensemble et construire un projet de société.

C'est l'occasion d'apprendre à prendre sa place dans une instance de gouvernance associative et de donner une autre dimension à l'engagement.

C'est pour cela que les membres du bureau et du CA ont décidé de s'inscrire dans un dispositif local d'accompagnement (DLA) pour mieux structurer le projet à venir, pour mieux comprendre pourquoi agir et comment transmettre ces valeurs associatives à d'autres habitants, aux partenaires institutionnels et associatifs, pour mieux agir ensemble pour notre territoire.

2.2 : Un lien social qui se délite, une mobilité en difficulté, et un isolement de plus en plus important

Le territoire Allonnais voit sa population vieillissante. C'est un territoire rural, étiré: les services sont éloignés, il n'y a pas de commerces dans toutes les communes, il manque de services de soins (pharmacie, médecin ...).

C'est un territoire précaire, avec du chômage, une forte saisonnalité de l'emploi : manque de moyens financiers, problème d'essence, de véhicule donc de mobilité. Les femmes sont plus touchées par le chômage que sur le reste du territoire

Notre société est plus individualiste, on prend moins le temps pour les autres, ses proches, voisins, amis, c'est une

société de consommation, d'où la nécessité de se déplacer pour accéder aux loisirs, aux obligations quotidiennes. Il y a une évolution des modes de vie, où l'individu s'organise sur plusieurs territoires (vie, consommation, travail, loisirs...). En 1960, la distance moyenne du travail n'excède pas 3 km. En 1970, elle est de moins de 20 km par jour. En 2004, la distance vitale approche les 40 kms.¹

Les professionnels de terrain (CLIC, MSA, CAF...) et des municipalités que nous avons rencontrés pour affiner notre diagnostic, confirment le manque de services et les inégalités liées à la mobilité d'une certaine partie des habitants du territoire (les personnes les plus âgées, souvent isolées, les jeunes qui n'ont pas le permis, les couples où une seule personne travaille et prend la voiture laissant le conjoint sans moyen de locomotion...). Ils confirment le délitement du lien social, la solitude des personnes les plus fragiles, l'isolement qui s'installe.

L'agglomération Saumur Val de Loire souhaite qu'un transport solidaire soit présent sur chaque territoire. Entre 7% et 13% de ménages n'ont pas de voiture selon les communes du pays Allonnais. La fréquence des transports en commun est trop faible (2 horaires par jour avec des arrêtes précis), ce qui n'est pas forcément adapté pour des personnes âgées par exemple. Des transports solidaires naissent dans chaque communauté de communes de l'agglomération (Doué en Anjou + Gennes, Saumur ...) et en projet sur d'autres (Turquant, Longué).²

Des habitants se mobilisent déjà pour transporter leurs voisins, amis, mais ils ne sont pas toujours disponibles pour donner de leur temps régulièrement.

2.3 : Un territoire en difficulté scolaire et une parentalité à accompagner

¹ Conférence St Georges des Gardes, Fédération des Centres Sociaux, 8 février 2018 ; « Faire commun dans un monde en mutation ».

Le capital humain est défavorable à la zone d'emploi de Saumur, avec une population faiblement diplômée, ce qui peut induire sur l'insertion et le travail. 38.9% des personnes de 15 ans ou plus qui ont terminé leurs études ne possèdent aucun diplôme ou le certificat d'études primaire. Les titulaires d'un CAP ou d'un BEP sont les plus représentés (27.5%)³.

La zone de Saumur et son agglomération figurent parmi les territoires qui représentent pour l'avenir, des risques sociaux de décrochage assez marqués. Dans de nombreux territoires ruraux, le taux de sortie du système éducatif peut dépasser 13%⁴.

Les facteurs de décrochages sont connus tels que l'environnement familial, le contexte scolaire avec des orientations contrariées ou non, le contexte de l'établissement en zone urbaine ou rurale. Mais le décrochage scolaire est aussi le résultat d'un marché du travail en berne, le degré de familiarité des parents avec les normes scolaires, l'habitat et le cadre de vie.

Le CEREQ (Centre d'Etudes et de Recherches sur les Métiers et les Qualifications) met en avant « 7 variables de conditions de vie qui contribuent à l'échec scolaire : le niveau de revenu, le chômage et la précarité dans l'emploi, le niveau de diplôme des parents, le fait d'être dans une famille monoparentale, l'effet du rationnement du temps d'aide aux devoirs dans les familles nombreuses et les conditions de logement ».

La mobilisation est réelle sur le territoire pour lutter contre l'échec et le décrochage scolaire, mais une coordination entre tous les acteurs est essentielle.

² Diagnostic territorial GPECT « Territoire de la communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, Sept 2017.

³ Id.

⁴ Id.

Le dispositif CLAS (Contrat local d'accompagnement à la scolarité) peut être une porte d'entrée pour générer un travail collectif d'accompagnement des parents dans la scolarité des enfants et agir sur la réussite. L'EVS, avec le soutien de bénévoles et de salariés motivés s'engage pour apporter un soutien aux parents, et va tenter d'œuvrer pour l'égalité des chances de tous dans l'accès à la culture et aux savoirs.

L'EVS est inscrit dans le Réseau Parentalité 49 depuis 2016. Réseau de professionnels et de parents porté par la Fédération des Centres sociaux et la CAF, cette instance est un vrai relais d'information, un lieu d'échanges de pratiques, une boîte à outils pour l'accompagnement à la parentalité.

2.4 : Un réseau de partenaires et une dynamique émergente autour de la parentalité et de la famille

Impliquer des familles dans la vie locale, développer et mener des actions collectives en vue d'une meilleure cohérence éducative de territoire, soutenir les initiatives locales individuelles et collectives, a été une des missions de l'EVS entre 2015 et 2018.

Des actions partenaires ont vu le jour pendant ces 4 années, et ont permis de renforcer l'interconnaissance de l'ensemble des partenaires, de construire des postures éducatives complémentaires, de faire du lien, de savoir vers quel professionnel se tourner quand il y a un besoin identifié.

Ces actions évoluent chaque année, tant dans l'organisation partenariale, que dans les objectifs qu'elles se donnent, c'est-à-dire être à la fois un soutien à la parentalité sur le territoire, et la construction d'espaces d'échanges pour les familles et les professionnels. Elles permettent l'interconnaissance des professionnels et elles mettent en évidence les différentes compétences mises au service des familles et des habitants sur le territoire.

On notera le soutien de la CAF /MSA via les dossiers REAAP indispensables à leur mise en œuvre, ainsi que la mise à disposition gracieuse de toutes les communes du Pays Allonnais des bâtiments municipaux (salles des fêtes, salles de réunions, matériel de sonorisation...).

III : LA DÉFINITION D'UN ESPACE DE VIE SOCIALE RAPPEL DES FONDAMENTAUX⁵

L'EVS Nord Saumurois est un lieu de proximité, géré par une association, qui développe des actions collectives permettant :

- Le renforcement des liens sociaux et familiaux
- La coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.
- La mise en synergie partenariale des acteurs locaux engagés dans l'animation sociale et éducative

L'EVS Nord Saumurois a pour objectifs :

- La socialisation des personnes, pour lutter contre l'isolement
- Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire pour favoriser le « mieux vivre « ensemble »
- La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité pour mieux impliquer les personnes dans la vie sociale.

L'EVS Nord Saumurois vient répondre à des besoins de services et d'activités identifiés sur le territoire.

Il y a une nécessité à renforcer les liens sociaux, des habitants se mobilisent pour y répondre.

L'EVS est en capacité de répondre à plusieurs besoins, est en capacité de s'adapter au territoire et aux attentes des habitants, qui par leur participation et implication, favorisent une expertise et une réponse pertinente dans la mise en œuvre. L'EVS s'inscrit également dans une dynamique partenariale.

L'EVS Nord Saumurois contribue à l'enrichissement de la vie locale en :

- Accompagnant les initiatives des habitants (séjours collectifs, sorties culturelles,

sportives, conviviale, engagement bénévole...)

- Renforçant les liens et les solidarités entre les habitants et les générations (rencontres, échanges de savoirs, ateliers...)
- Soutenant la fonction parentale (ateliers parents/ enfants, loisirs en familles, café parents, LAEP, projets de partenaires...)
- Proposant une offre de services utile à la population (transport solidaire, accompagnement à la scolarité, prêt de malles pédagogiques, agenda du pays Allonnais, répertoire des associations...)
- Etant à l'écoute des habitants et des projets

Une démarche participative incontournable :

- La participation des habitants est un principe fondateur de l'animation sociale locale, et comprend les usagers, habitants du territoire, familles enfants et jeunes, ainsi que les bénévoles qui s'impliquent dans la vie de l'association, dans les animations, dans les projets.
- La dynamique de participation permet d'avoir une meilleure connaissance du territoire d'intervention et une appropriation de l'environnement, de mieux prendre en compte les besoins exprimés sur le terrain, de susciter les initiatives qui viennent répondre aux besoins identifiés.
- Le processus participatif permet d'associer et de responsabiliser les partenaires locaux et les habitants et de définir comment chacun s'inscrit dans cette démarche de projet.

⁵ Documents internes et CAF

IV : LES ORIENTATIONS 2020-2023:

Les orientations de l'EVS Nord Saumurois sont l'émanation d'une volonté affichée d'agir sur un territoire et l'ambition d'habitants, porteur d'un discours social. C'est une envie de partage, une envie du vivre ensemble, une question de justice humaine. Ces ambitions se déclinent dans les orientations que les habitants administrateurs (trices) ont exprimées, suite aux constats et diagnostics réalisés.

ORIENTATION 1 : Favoriser l'expression et la participation citoyenne des habitants en territoire Allonnais :

- **Action 1.1** : Co-construire le projet social de l'EVS et sa gouvernance associative
- **Action 1.2** : Créer un espace d'émergence de « projets d'habitants du Pays Allonnais »
- **Action 1.3** : Développer une démarche d'expression et de communication des habitants

ORIENTATION 2 : Développer le lien social et agir contre l'isolement

- **Action 2.1** : Proposer des espaces de rencontres et d'échanges conviviaux
- **Action 2.2** : Mettre en place des ateliers d'échanges de savoirs en s'appuyant sur les compétences locales et bénévoles
- **Action 2.3** : Créer et développer un service Transport Solidaire sur le territoire du Pays Allonnais
- **Action 2.4** : Proposer un programme d'animations à destination de tous sur les périodes de vacances

ORIENTATION 3 : Favoriser le lien et l'entraide au sein de la famille. S'inscrire dans une démarche de coéducation et de soutien à la parentalité

- **Action 3.1** : Animer « **Le réseau des parents du Pays Allonnais** »
- **Action 3.2** : Coordonner l'action « **Le printemps des familles du Pays Allonnais** »
- **Action 3.3** : Coordonner et gérer un Lieu Accueil Enfants Parents « **LAEP L'ÎLÔT MÔMES** »
- **Action 3.4** : Développer des actions **CLAS** (Accompagnement à la scolarité à destination des enfants et des jeunes).
- **Action 3.5** : Construire des **malles pédagogiques sur la parentalité**

ORIENTATION 4 : Co-construire l'animation locale

- **Action 4.1** : Coordonner le CEJ et soutenir la cohésion éducative pour une politique enfance jeunesse efficiente et de qualité
- **Action 4.2**: Prêter des malles pédagogiques, sportives, culturelles à destination des associations locales, des communes
- **Action 4.3**: Remettre à jour les répertoires associatifs et professionnels

V : LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

Pour mettre en œuvre notre projet social, nos moyens se déclinent à plusieurs niveaux :

Les moyens humains internes à l'association :

- Un bureau dynamique et un CA qui représente l'ensemble des communes
- Des habitants qui s'investissent dans les instances de gouvernance, les commissions et qui sont en lien avec d'autres habitants usagers
- Une équipe de 15 salariés qui s'investie dans l'accueil des différents publics
- Une stagiaire DEJEPS qui développe les actions parentalité et les animations pour tous les publics, créatrices de lien social, d'inter-génération, de mobilité
- Des compétences diversifiées pour aller vers une démarche de qualité

L'Association EVS gère différents lieux d'accueils :

- La petite Hurtaudière, lieu d'accueil de tous les publics, et bureau central de l'EVS, Brain sur Allonnes. Espace convivial et dynamique, il favorise la rencontre et l'échange, il accueille les différentes propositions des habitants et accompagne les projets.
- Le Relais jeunes, accueil jeunes Brain sur Allonnes
- L'île aux enfants, ALSH Brain sur Allonnes
- Les Campagnols, ALSH, Neuillé
- Le Mégafun, accueil jeunes Vivy
- L'ilôt Mômes, LAEP Vivy.

Les partenaires institutionnels :

L'EVS bénéficie d'un soutien conséquent de l'ensemble des communes du territoire Allonnais, notamment dans la mise à disposition de salle ou de matériel lors des différentes manifestations ou actions organisées sur le territoire.

De plus, les communes concourent à la visibilité des actions portées par les habitants via leurs réseaux de communication.

Les communes, parties prenantes sur l'accompagnement des enfants et des jeunes, soutiennent par le biais d'une convention d'objectifs et de moyens (CPOM) les actions enfance jeunesse sur leur municipalité.

Enfin, d'autres partenaires institutionnels s'inscrivent dans une démarche de co-construction de projet et s'investissent sur des actions qui viennent en complémentarité de leurs propres actions et missions.

Les partenaires associatifs :

Le tissu associatif est dense sur le territoire. C'est un support formidable à l'action collective et la traduction d'un engagement bénévole. Le partenariat favorise l'interconnaissance, la valorisation des compétences individuelles et collectives d'un territoire. Le partenariat est une réponse à la mise en œuvre du vivre ensemble.

FICHES ACTIONS

**ORIENTATION I :
FAVORISER L'EXPRESSION ET LA PARTICIPATION
CITOYENNE DES HABITANTS EN TERRITOIRE
ALLONNAIS**

FICHE ACTION 1.1 Favoriser l'expression et la participation citoyenne des habitants	Co-construire le projet social de l'EVS et sa gouvernance associative
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> -Inciter les habitants à accéder aux postes de gouvernance de l'Association -Favoriser l'implication des habitants dans des projets qui viennent répondre à des problématiques de territoire et de besoins d'habitants -Construire des espaces d'engagements et de réflexions avec les habitants -Faire le lien entre les habitants, l'association, les partenaires, les institutions -Rendre visible l'action de l'EVS sur le territoire -Mise en œuvre d'un DLA septembre 2019 pour mieux comprendre la notion de projet, identifier les enjeux sur le territoire et la place des administrés dans la gouvernance associative.
Ressources mobilisées	
Humaines	<ul style="list-style-type: none"> -Administratrices, administrateurs -Directrice EVS / équipe professionnelle EVS, stagiaire DEJEPS -Bénévoles, adhérents, habitants -Personnes relais d'associations, institutions
Matérielles	<ul style="list-style-type: none"> -Bureaux EVS -Salles mises à disposition par les communes du Pays Allonnais -Moyens logistiques de l'Association
Financières	<ul style="list-style-type: none"> Subventions Adhésions
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> -Associations locales, Conseil départemental, CAF, MSA, Les communes du Pays Allonnais...
Descriptif de l'action	
Déroulement	<ul style="list-style-type: none"> -Mettre en place des instances de réflexion et co –construction avec les habitants du projet social de l'EVS (inauguration / AG/ cafés citoyens, DLA...) -Impliquer les habitants et les bénévoles dans les différents niveaux de l'association
Public(s)	<ul style="list-style-type: none"> -Habitants -Adhérents -Associations et partenaires institutionnels
Fonctionnement (fréquence, durée, périodes)	<ul style="list-style-type: none"> -1 bureau toutes les deux semaines -6 à 8 CA dans l'année -Un Séminaire CA et équipe professionnelle -Commissions, groupes de réflexion et d'initiatives -Temps conviviaux pour échanger -Une AG par an
Indicateurs d'évaluation	
Quantitatifs	<ul style="list-style-type: none"> -Nombre de membres du CA participants -Nombre de bénévoles -Nombre de participants aux temps de construction du projet -Nombre de réunions et autres rencontres
Qualitatifs	<ul style="list-style-type: none"> -Diversité des dirigeants -Implication et mobilisation des habitants
Effets attendus (Changements à court terme) impacts espérés (changements à longs terme)	<ul style="list-style-type: none"> -Engagement des adhérents et des habitants -Développement de l'association -Reconnaissance de l'association par les institutions et les partenaires dans ses missions

FICHE ACTION 1.2 Favoriser l'expression et la participation citoyenne des habitants	Créer un espace d'émergence de « projets d'habitants du Pays Allonnais »
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> -Construire et animer une commission « projets d'habitants » pour une réponse plus adaptée aux attentes et besoins exprimés -Donner la possibilité aux habitants de construire des projets et les accompagner dans leur démarche -Impliquer les membres du bureau ou du CA dans les commissions
Ressources mobilisées	
Humaines	<ul style="list-style-type: none"> -Directrice EVS -Equipe de professionnels EVS et stagiaire DEJEPS animation tout public parentalité -Membres du bureau et du CA -Autres partenaires associatifs ou institutionnels
Matérielles	<ul style="list-style-type: none"> -Bureaux EVS -Salles mises à disposition par les communes du Pays Allonnais -Moyens logistiques de l'Association
Financières	Subventions Adhésions
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> -Habitants et adhérents -Communes du pays Allonnais -Associations locales et partenaires institutionnels
Descriptif de l'action	
Déroulement	<ul style="list-style-type: none"> -Organisation de temps de rencontres formels, ouverts à tous les adhérents, sur l'ensemble de l'année -Recueil des demandes des habitants -Accompagnement dans la construction et la réalisation des actions et projets sollicités par les habitants
Public(s)	<ul style="list-style-type: none"> -Habitants -Adhérents
Fonctionnement (fréquence, durée, périodes)	<ul style="list-style-type: none"> -Toute l'année, 5/6 rencontres dans l'année -Temps informels conviviaux (les petits déjeuners EVS.)
Indicateurs d'évaluation	
Quantitatifs	<ul style="list-style-type: none"> -Nombre de personnes impliquées dans la commission projets d'habitants -Nombre de projets mis en œuvre, réalisés, à court, moyen ou long terme -Nombre de personnes touchées par les actions mises en œuvre
Qualitatifs	<ul style="list-style-type: none"> -Diversité des actions -Impact des actions sur le territoire, créatrices de lien social
Effets attendus	<ul style="list-style-type: none"> -Engagement des adhérents et des habitants -Développement de l'association -Reconnaissance de l'association par les institutions et les partenaires -Mobilisation des habitants, création de lien social, rompre l'isolement -Reconnaissance des initiatives portées (affichage, relais dans la presse, valorisation des porteurs de projets...)

FICHE ACTION 1.3 Favoriser l'expression et la participation citoyenne des habitants	Développer une démarche d'expression et de communication des habitants
Objectifs	- Pour mieux agir, mieux informer, mobiliser, impliquer - Rendre lisible les missions et les actions de l'EVS - Porter un même discours, une culture commune
Ressources mobilisées	
Humaines	- Equipe de professionnels EVS et stagiaires - Membres du bureau et du CA, habitants - Service civique communication - Directrice EVS / équipe professionnels EVS
Matérielles	- Bureaux EVS - Salles mises à disposition par les communes du Pays Allonnais - Moyens logistiques de l'Association
Financières	Subventions
Partenaires	- Habitants - Adhérents - Salariés - Communes
Descriptif de l'action	
Déroulement	Organisation de rencontres régulières pour estimer les besoins en communication, faire le choix des outils de communications, les réseaux de communication pour toucher le plus d'habitants, en tenant compte des disparités du territoire, des publics que l'on veut toucher, des actions que l'on veut mener, des objectifs à atteindre
Public(s)	- Habitants du territoire du pays Allonnais - Adhérents - Membres du bureau et du CA
Fonctionnement (fréquence, durée, périodes)	- Rencontres ponctuelles et régulières, avec plus ou moins de rythme, en fonction des actions en cours
Indicateurs d'évaluation	
Quantitatifs	- Nombre de personnes dans la commission - Nombre de rencontres - Nombre d'actions de communication
Qualitatifs	- Impact sur la lisibilité des actions - Développement des actions de l'Association - Créations
Effets attendus	- Plus d'implication des habitants et des adhérents dans le passage de l'information - Une reconnaissance de l'EVS dans ses actions et ses missions sur le territoire du Pays Allonnais

**ORIENTATION II :
DEVELOPPER LE LIEN SOCIAL ET AGIR CONTRE
L'ISOLEMENT**

FICHE ACTION 2.1 Développer le lien social et agir contre l'isolement	Proposer des espaces de rencontres et d'échanges conviviaux
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> -Créer du lien social, se rencontrer -Rompre l'isolement -Impulser une dynamique de participation, d'échanges, de lieux intergénérationnels -Faire émerger la solidarité -Agir sur la mobilité
Ressources mobilisées	
Humaines	<ul style="list-style-type: none"> -Equipe de professionnels EVS et stagiaire DEJEPS animation tout public, parentalité -Membres du bureau et du CA -Habitants et adhérents -Directrice EVS
Matérielles	<ul style="list-style-type: none"> -Bureaux EVS -Salles mises à disposition par les communes du Pays Allonnais -Moyens logistiques de l'Association
Financières	<ul style="list-style-type: none"> Subventions Adhésions Autofinancement
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> -Habitants et adhérents -Communes du pays Allonnais -Associations locales et partenaires institutionnels
Descriptif de l'action	
Déroulement	<ul style="list-style-type: none"> -Mise en place et animations de temps conviviaux ponctuels et réguliers : « les petits déj de l'EVS », tous les mercredis matins, sur les différentes communes -Organisation à moindres coûts de repas et soirées conviviales, sur des temps adaptés et à destination de tous (repas partagés, repas de Noël...) -Propositions de soirées culturelles (concerts, débats, films...)
Public(s)	<ul style="list-style-type: none"> -Habitants du pays Allonnais -Adhérents -Associations et partenaires institutionnels
Fonctionnement (fréquence, durée, périodes)	<ul style="list-style-type: none"> -Ponctuels et réguliers -Episodiques -Annuels -En fonction des manifestations proposées
Indicateurs d'évaluation	
Quantitatifs	<ul style="list-style-type: none"> -Nombre de personnes participantes, nombre de propositions,
Qualitatifs	<ul style="list-style-type: none"> -Diversité des projets et actions émergentes, impulsion des habitants, impact sur le territoire
Effets attendus	<ul style="list-style-type: none"> -Lien social, mobilité, échanges, créativité, implication, dynamique locale

FICHE ACTION 2.2 Développer du lien social et agir contre l'isolement	Mettre en place des ateliers d'échanges de savoirs en s'appuyant sur les compétences locales et bénévoles (exemple de l'informatique)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> -Valoriser des compétences de personnes bénévoles pour transmettre des compétences nécessaires à la gestion du quotidien -Faire reconnaître les habitants dans leur savoir faire -Favoriser la rencontre et dynamiser le lien social -Lutter contre l'isolement
Ressources mobilisées	
Humaines	<ul style="list-style-type: none"> -Les bénévoles -Les adhérents -Les habitants -Les associations locales -Les collectivités -Directrice EVS, Stagiaire DEJEPS animation tout public parentalité
Matérielles	<ul style="list-style-type: none"> -Les différents lieux gérés par l'EVS -Les mises à disposition des communes -Les salariés de l'EVS pour accompagner les actions
Financières	Subventions Adhésions
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> -Les collectivités -Les associations
Descriptif de l'action	
Dérroulement	<ul style="list-style-type: none"> -Mise en place d'ateliers d'échanges de savoir basée sur le volontariat d'habitants voulant transmettre des compétences -Exemple de l'atelier informatique qui s'organise sur des sessions de six séances et qui vient répondre à des craintes de personnes face à la dématérialisation des services administratifs.
Public(s)	-Tous les habitants du pays Allonnais
Fonctionnement (fréquence, durée, périodes)	-En fonction des propositions
Indicateurs d'évaluation	
Quantitatifs	<ul style="list-style-type: none"> -Diversité des propositions -Typologie du public (âge, sexe, CSP ; provenance sur le territoire...) -Nombre de partenaires -Emergence de projets en lien avec les habitants et leurs attentes
Qualitatifs	<ul style="list-style-type: none"> -Nombre d'ateliers mis en œuvre -Nombres de personnes différentes inscrites sur les échanges -Nombre de bénévoles impliqués
Effets attendus	<ul style="list-style-type: none"> -Impacter sur le lien social, l'isolement -Apporter du dynamisme, de l'échange entre les habitants, faire de nouvelles connaissances, valoriser les bénévoles et les habitants, agir sur l'estime de soi

FICHE ACTION 2.3 Développer du lien social et agir contre l'isolement	Créer un service de Transport Solidaire Sur le territoire Allonnais
Objectifs	-Répondre à un problème de mobilité identifié et agir sur le développement du lien social, en s'appuyant sur un réseau de bénévoles impliqués -Tenir compte de la population vieillissante et l'isolement des personnes âgées
Ressources mobilisées	
Humaines	-Bénévoles transporteurs -directrice, Stagiaire DEJEPS animation tout public, parentalité
Matérielles	-Bureau EVS, matériel de bureau, téléphone, déplacements RDV chez les bénéficiaires
Financières	Subventions Adhésions Appels à projets (Fondation de France)
Partenaires	-La MSA, les collectivités du Pays Allonnais, Fondation de France, les personnes relais des associations et des institutions, agglomération Saumuroise
Descriptif de l'action	
Déroulement	-Organisation d'un transport solidaire sur le Pays Allonnais, à destination de tous les habitants privés de moyens de locomotion. Organisation des plannings des disponibilités des bénévoles sur deux mois. Rencontre avec les transporteurs tous les deux mois. -Suivi de l'activité via les bons de transports faits par les bénévoles. -Communication de l'action dans tous les bulletins municipaux annuels des collectivités. -Bilan de l'activité
Public(s)	-Tous les habitants du Pays Allonnais et limitrophes
Fonctionnement (fréquence, durée, périodes)	-Du lundi au samedi sur toute l'année
Indicateurs d'évaluation	
Quantitatifs	-Retour des bénévoles et des bénéficiaires du transport solidaire, enquête de satisfaction
Qualitatifs	-Nombre de bénévoles -Nombre de bénéficiaires -Nombre de trajets réalisés, de kms parcourus, de temps bénévole accordés, nombre de besoins identifiés
Effets attendus	-Favoriser la mobilité et créer du lien social, rompre l'isolement des personnes les plus éloignées des services de proximité, personnes seules

FICHE ACTION 2.4 Développer du lien social et agir contre l'isolement	Proposer un programme d'animations à destination de tous sur les périodes de vacances
Objectifs	Favoriser l'intergénérationnel, la mobilité, la découverte culturelle, le partage, rompre l'isolement des personnes seules, des familles
Ressources mobilisées	
Humaines	-Stagiaire DEJEPS animation tout public parentalité -Directrice EVS -Bénévoles, adhérents
Matérielles	-Locaux de l'EVS, bureau de l'EVS, minibus de l'association
Financières	Subventions Adhésions
Partenaires	CAF, communes, personnes relais des associations et institutions locales
Descriptif de l'action	
Déroulement	-Mise en œuvre d'un programme d'animations, ludiques culturelles, sportives, à destination de tous les habitants, en tenant compte des difficultés liées à la mobilité, aux faibles revenus. « Les Estivités de l'EVS » sur les périodes d'été Possibilité pour les bénévoles de l'association d'animer et d'organiser des actions.
Public(s)	-Tous les habitants du Pays Allonnais, toute personne adhérente à L'EVS
Fonctionnement (fréquence, durée, périodes)	-Sur les périodes de vacances scolaires hors vacances de Noël (fermeture des structures de l'association)
Indicateurs d'évaluation	
Quantitatifs	-Nombre de personnes qui participent et provenance des communes
Qualitatifs	-Relations parents enfants, liens intergénérationnels, qualité des propositions, demande des habitants
Effets attendus	-Impliquer les habitants dans une dynamique locale, ouverture culturelle, rencontre intergénérationnelle, interconnaissance, mobilité...

ORIENTATION III :
FAVORISER LE LIEN ET L'ENTRAIDE AU SEIN DE LA
FAMILLE. S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE DE
CO-EDUCATION ET DE SOUTIEN À LA
PARENTALITÉ

FICHE ACTION 3.1. Favoriser le lien et l'entraide au sein de la famille. S'inscrire dans une démarche de co-éducation et de soutien à la parentalité	Animer « Le réseau des parents du Pays Allonnais »
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> -Créer du lien entre les parents, les parents et les professionnels qui agissent sur le territoire, créer de la mixité entre les parents, faire se rencontrer les parents du territoire. -Soutenir les fonctions parentales en apportant des réponses à des questionnements sur leurs enfants, sur leurs expériences de parents. -Rassurer les parents dans leur rôle de premier éducateur
Ressources mobilisées	
Humaines	<ul style="list-style-type: none"> -Stagiaire DEJEPS animation tout public parentalité -Directrice -Intervenants extérieurs
Matérielles	-Locaux mis à disposition de l'EVS par les communes du Pays Allonnais
Financières	Subventions CAF REAAP Adhésions
Partenaires	CAF, Communes, Associations, institutions, Réseau parentalité 49
Descriptif de l'action	
Déroulement	-L'action est pensée avec les parents qui se sont inscrits dans le réseau qui existe depuis 2018. En fonction des échanges, des thématiques qui questionnent, un calendrier de rencontres est prévue toute l'année à destination de tous les publics parents. Le programme n'est pas figé, il est évolutif en fonction des demandes formulées ou des problématiques qui peuvent retenir notre attention, ou par des attentes parfois de professionnels pour mieux accompagner les parents qu'ils suivent dans leur quotidien. Cafés parents, ateliers parents enfants, rencontres conviviales, cycle de formation sur la communication respectueuse...
Public(s)	-Tous les parents du Pays Allonnais, adhérentes ou non adhérentes à l'EVS
Fonctionnement (fréquence, durée, périodes)	-Planning pré établi en début d'année, avec les parents impliqués dans le réseau
Indicateurs d'évaluation	
Quantitatifs	<ul style="list-style-type: none"> -Nombre de manifestations -Nombre de participants
Qualitatifs	-Nombre de propositions faites par les parents, impact sur le lien parents enfants, qualité des échanges dans les rencontres, provenance des parents, partenariats mis en œuvre
Effets attendus	<ul style="list-style-type: none"> -Consolider le réseau des parents qui commence à émerger sur le territoire, dynamiser la thématique de la parentalité dans sa globalité et sensibiliser l'ensemble des professionnels et des élus -Implication de nouveaux parents dans le réseau et toute autre action parentalité mise en œuvre.

FICHE ACTION 3.2. Favoriser le lien et l'entraide au sein de la famille et s'inscrire dans une démarche de co-éducation et de soutien à la parentalité	Coordonner l'action « Le printemps des familles du Pays Allonnais »
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> -Agir sur le lien parents enfants, faire émerger des initiatives, soutenir et accompagner -Inscrire des parents dans une dynamique de participation et de réflexion autour de la parentalité -Soutenir la fonction parentale -Construire des temps conviviaux pour les enfants et les parents -Impulser une dynamique partenariale et une culture commune autour de la parentalité -Valoriser des actions autour de l'enfance, la jeunesse, la famille sur le territoire auprès des familles, des institutions, des associations pour travailler le lien de confiance avec les professionnels qui agissent
Ressources mobilisées	
Humaines	<ul style="list-style-type: none"> -Tous les partenaires institutionnels et associatifs qui s'inscrivent dans le projet « Printemps des Familles » -Les communes du pays Allonnais
Matérielles	<ul style="list-style-type: none"> -Mises à disposition et la communication autour du projet par les communes Les locaux des différentes associations partenaires
Financières	Subventions REAAP Adhésions
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> -Les communes du pays Allonnais, les partenaires associatifs et institutionnels, les écoles qui font le relais de l'information
Descriptif de l'action	
Déroutement	<ul style="list-style-type: none"> -Le printemps des familles est un temps fort qui se déroule de mars à avril sur l'ensemble du Pays Allonnais (Allonnes, Brain sur Allonnes, La Breille les Pins, Neuillé, Varennes, Villebernier, Vivy) De manière globale, le thème du printemps, c'est la famille, les enfants, les relations, la convivialité -Le printemps des familles propose à la fois des temps de réflexion et d'échanges (cafés des parents, ateliers parents, conférence...), des temps partagés entre les parents et leurs enfants (atelier parents enfants, sorties conviviales...)
Public(s)	-Tous les habitants du Pays Allonnais
Fonctionnement (fréquence, durée, périodes)	-Sur une période d'un mois entre mars et avril (avant les vacances de printemps)
Indicateurs d'évaluation	
Quantitatifs	-Nombre d'actions proposées, nombre de personnes touchées enfants et parents
Qualitatifs	-Enquête de satisfaction auprès des parents pour alimenter l'édition suivante
Effets attendus	-Reconnaissance d'un temps fort autour de la parentalité sur le territoire Allonnais, dynamique partenariale, interconnaissance

FICHE ACTION 3.3. Favoriser le lien et l'entraide au sein de la famille et s'inscrire dans une démarche de co-éducation et de soutien à la parentalité	Coordonner et gérer un Lieu Accueil Enfants Parents « LAEP L'ÎLOT MÔMES »
Objectifs	-Stimuler l'éveil et la socialisation des enfants, accompagner les parents dans l'exercice de leur rôle et de soutenir les relations parents-enfants. -Rompre l'isolement de certains parents, de partager, de "souffler" et de passer un moment avec son enfant hors du cadre quotidien. Les accueillantes sont formées à l'écoute, sont présentes pour assurer l'accueil des familles.
Ressources mobilisées	
Humaines	-Deux accueillantes LAEP salariées -Directrice EVS
Matérielles	-Le lieu accueil enfants parents à Vivy -Jeux éducatifs, évolutifs, matériel créativité...
Financières	Subventions
Partenaires	CAF, les 7 communes du Pays Allonnais
Descriptif de l'action	
Déroulement	-L'ÎLOT MÔMES, géré par l'association EVS Nord Saumurois, est un lieu d'accueil libre, anonyme et gratuit. chacun y vient quand il veut et le temps qu'il veut. Le parent reste présent et responsable de son enfant. L'espace est aménagé en espace de jeux, de créativité, dans lequel enfants et parents peuvent partager des moments ensemble ou avec d'autres.
Public(s)	-Tous les parents ou toute personne référente d'un enfant de 0-4 ans. Gratuit, anonyme
Fonctionnement (fréquence, durée, périodes)	-Tous les mardis matins de 9h à 12h hors période de vacances scolaires
Indicateurs d'évaluation	
Quantitatifs	-Nombre d'enfants et de parents qui fréquentent le lieu,
Qualitatifs	-Retours des parents, des accueillantes, qualité des échanges parents enfants, parents –parents, parents professionnels
Effets attendus	-Identification par l'ensemble des habitants, des communes, des associations partenaires du lieu accueil enfants parents -Relais professionnel dynamique -Reconnaissance du lieu comme espace dédié à la parentalité

FICHE ACTION 3.4. Favoriser le lien et l'entraide au sein de la famille et s'inscrire dans une démarche de co-éducation et de soutien à la parentalité	Développer des actions CLAS (Accompagnement à la scolarité) à destination des enfants et des jeunes.
Objectifs	-Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des enfants et des jeunes -Aider les enfants et les jeunes à acquérir des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès aux savoirs -Elargir les centres d'intérêts des enfants et des adolescents -Valoriser les acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle et leur capacité à la vue collective, notamment par la pratique de l'entraide et l'encouragement du tutorat entre les jeunes
Ressources mobilisées	
Humaines	-Les bénévoles, Les salariés enfance et jeunesse de l'EVS, La coordinatrice enfance, Les écoles partenaires, Les collectivités qui entrent dans notre territoire d'intervention, Les partenaires à l'action
Matérielles	-Locaux de l'EVS, Les écoles, Les centres de loisirs, Les bibliothèques
Financières	Subventions Adhésions
Partenaires	-Les associations, les établissements scolaires, les communes, la CAF
Descriptif de l'action	
Déroulement	-Vivy / SIUP Neuillé Blou: ☐ Deux séances de 16h30 à 17h30 le lundi et le jeudi à Neuillé aux campagnols et à l'école privée? avec 3 accompagnants professionnels et des bénévoles (si possible) pour un effectif maximum de 15 enfants ☐ Deux séances de 16h30 à 17h30 le mardi et le vendredi à Vivy à l'école avec 3 accompagnants et des bénévoles (si possible) pour un effectif maximum de 15 enfants ☐ Brain sur Allonnes / La Breille les Pins: ☐ Deux séances de 16h30 à 17h30 le mardi et le jeudi à Brain sur Allonnes à l'école ? avec 2 accompagnants professionnels et des bénévoles (si possible) pour un effectif maximum de 15 enfants ☐ Une séance de 16h15 à 18h15 à la Breille les Pins à l'école, avec 1 intervenant professionnel et de 2 bénévoles pour un effectif maximum de 15 enfants Brain sur Allonnes: RELAIS JEUNES ☐ Le mardi et le jeudi de 18h à 19h au Relais jeunes avec 2 accompagnants professionnels et 12 jeunes maximum ☐ Vivy: MEGAFUN ☐ Le mardi et le jeudi de 18h à 19h au Mégafun avec 2 accompagnants professionnels et 12 jeunes maximum
Public(s)	Les enfants du primaire et les collégiens
Fonctionnement (fréquence, durée, périodes)	Voir plus haut
Indicateurs d'évaluation	
Quantitatifs	-Nombre d'enfants et de collégiens inscrits, assiduité, nombre de bénévoles impliqués, nombre de rencontres avec les écoles, les parents
Qualitatifs	-Implication des parents et des écoles, projets construits
Effets attendus	-Continuité éducative, les enfants dans l'école, le lien parents enfants...

FICHE ACTION 3.5. Favoriser le lien et l'entraide au sein de la famille et s'inscrire dans une démarche de co-éducation et de soutien à la parentalité	Construire des malles pédagogiques sur la parentalité
Objectifs	-Créer un espace ressources pour les parents et les professionnels, dans la continuité des actions parentalité et faciliter la relation parents enfants, l'accompagnement des familles -Agir sur les montées en compétences de chacun
Ressources mobilisées	
Humaines	-Stagiaire DEJEPS animation sociale locale, parentalité -Directrice EVS -Intervenants extérieurs, parents...
Matérielles	Malles à disposition
Financières	Subventions REAAP, dons Adhésions
Partenaires	CAF, professionnels, parents
Descriptif de l'action	
Déroulement	-Achats de livres, d'outils éducatifs, jeux, à destination des parents, des professionnels, en lien avec les thématiques abordées
Public(s)	-Tous les parents et professionnels de la petite enfance, enfance, jeunesse, famille
Fonctionnement (fréquence, durée, périodes)	Sur l'année
Indicateurs d'évaluation	
Quantitatifs	-Nombre de prêts réalisés auprès des parents et des professionnels
Qualitatifs	-Retours des emprunteurs sur le choix des outils, alimentation de la malle par les parents et les professionnels
Effets attendus	-Intéresser parents et professionnels au-delà des rencontres prévues sur la parentalité -Circulation des outils

ORIENTATION IV :
CO-CONSTRUIRE L'ANIMATION LOCALE

FICHE ACTION 4.1 Co- construire l'animation locale	Coordonner le CEJ et soutenir la cohésion éducative pour une politique enfance jeunesse efficiente et de qualité
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> -Soutenir la mise en œuvre du projet éducatif local sur le territoire -Accompagner les collectivités locales dans le développement et l'optimisation des accueils des enfants et des jeunes jusqu'à 17 ans -Aider à l'élaboration d'un diagnostic de territoire -Etre relais avec les institutions -Proposer un soutien ciblé sur les communes désireuses d'accompagnement au regard des besoins repérés
Ressources mobilisées	
Humaines	<ul style="list-style-type: none"> -Directrice EVS -Stagiaire DEJEPS, animation sociale locale parentalité
Matérielles	<ul style="list-style-type: none"> -Bureaux EVS
Financières	Subventions
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> -Communes signataires du CEJ, CAF -Associations enfance jeunesse
Descriptif de l'action	
Déroutement	<ul style="list-style-type: none"> -Accompagnement des communes sur les dossiers de financement -Elaboration et coordination du PEDT -Participation aux commissions enfance jeunesse du territoire -Coordination de groupes de travail enfance jeunesse -Proposition de formations pour veiller à un encadrement de qualité
Public(s)	- Les communes signataires du CEJ, les associations qui interviennent sur le territoire sur le champ des politiques du champ de l'enfance et de la jeunesse du territoire
Fonctionnement (fréquence, durée, périodes)	- En fonction des échéances, des demandes des communes, sur des temps de rencontres... toute l'année
Indicateurs d'évaluation	
Quantitatifs	<ul style="list-style-type: none"> -Nombre d'accompagnements, -Nombre de commissions de rencontres...
Qualitatifs	<ul style="list-style-type: none"> -Epanouissement des enfants et des jeunes dans les accueils enfance jeunesse -Dynamique d'échange et de partenariat sur le territoire -
Effets attendus	<ul style="list-style-type: none"> -Cohérence dans la mise en œuvre de la politique enfance jeunesse du territoire -Dynamisation de la mise en réseau et du partenariat local -Qualité des services rendus à l'ensemble des enfants, des jeunes et de leurs familles

FICHE ACTION 4.2. Co-construire l'animation locale	Prêter de malles pédagogiques, sportives, culturelles à destination des associations locales
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> -Permettre d'élargir les propositions d'activités des animateurs en direction des enfants des jeunes. -Soutenir les associations locales lors de leurs manifestations à destination des familles, des enfants et des jeunes -Mettre à disposition des outils d'animations pour tous
Ressources mobilisées	
Humaines	-Equipe professionnels EVS
Matérielles	-Différentes malles sportives, culturelles, ludiques
Financières	Subventions Adhésions
Partenaires	
Descriptif de l'action	
Déroulement	<ul style="list-style-type: none"> -L'EVS met à disposition des associations enfance et jeunesse du territoire des malles pédagogiques Plusieurs sont à disposition à EVS et sont utilisées de manière permanente. -Un système de réservation et un règlement de fonctionnement sont mis en place, afin d'assurer au mieux un suivi des malles.
Public(s)	-Associations locales, APE, particuliers habitants
Fonctionnement (fréquence, durée, périodes)	-En fonction des demandes
Indicateurs d'évaluation	
Quantitatifs	<ul style="list-style-type: none"> -Nombre de prêts et sollicitations -Nombre d'associations demanderesse
Qualitatifs	-Retour des emprunteurs, qualité des échanges
Effets attendus	-solidarité associative

FICHE ACTION 4.3. Co-construire l'animation locale	Remettre à jour les répertoires associatifs et professionnels
Objectifs	<p>Ce répertoire informatique est destiné à l'usage des élus et professionnels du Pays Allonnais. Il a pour objectif de présenter aux familles les services qui existent sur le territoire et de permettre de répondre aux questions des habitants.</p> <p>2019 est une mise à jour, des associations ont disparu et d'autres se sont créées</p> <p>Cela facilite le passage d'information à destination des publics et permet l'interconnaissance des professionnels dans leurs missions et leurs accompagnements. Permet à chacune des commune du territoire d'être associée au passage de l'information et de valoriser le tissu associatif et les services proposés.</p>
Ressources mobilisées	
Humaines	<ul style="list-style-type: none"> -Directrice EVS -service civique communication
Matérielles	-Bureau EVS
Financières	Subventions
Partenaires	-Les associations locales, les communes, les partenaires
Descriptif de l'action	
Déroulement	-Remettre à jour le répertoire des associations à destination des habitants et des familles du territoire, en ciblant les différents services proposés en direction de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la famille, la mobilité, l'emploi, ...
Public(s)	-Tous les habitants du pays Allonnais
Fonctionnement (fréquence, durée, périodes)	-Sur plusieurs années, avec un renouvellement automatique à prévoir pour la réactualisation chaque année
Indicateurs d'évaluation	
Quantitatifs	-Nombre de structures recensées.
Qualitatifs	-Accueil du document par les familles, retour via une enquête de satisfaction
Effets attendus	-Facilitation de la circulation de l'information et valorisation des services sur un territoire

Remerciements

Un grand merci aux membres du bureau de l'EVS, à tous les bénévoles, les habitants, qui ont participé à l'élaboration de ce nouveau projet social, tant dans les valeurs et les idées partagées que dans la relecture de ce document.